



PRONONCÉ D'ARRÊTS

Mardi 10 novembre 2020

DEUXIÈME CHAMBRE – QUATRIÈME SECTION

JUGEMENT DES COMPTES DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'EQUITATION
JUGEMENT DES COMPTES DE LA CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE PAYS DE LOIRE
JUGEMENT DES COMPTES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DU MARAIS POITEVIN
JUGEMENT DES COMPTES DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA GUYANE

Les arrêts pourront être obtenus auprès du greffe
contentieux à la date sus-indiquée.